



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

DN 2/08/ICA 2007

30 janvier 2008

Notification dépositaire

F

**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ  
CONCLU À LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

**EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES DE L'ACCORD**

Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principal fonctionnaire administratif du dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café, et en référence à la notification dépositaire DN 1/08/ICA 2007 du 28 janvier 2008, a l'honneur de transmettre deux exemplaires certifiés conformes de l'Accord de 2007 aux points de contact désignés, à l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères. Des copies en format électronique peuvent être téléchargées à l'adresse ci-après : [www.ico.org/documents/ica2007-certified.pdf](http://www.ico.org/documents/ica2007-certified.pdf)

À cette occasion, le Directeur exécutif croit bon d'attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait que les exemplaires certifiés conformes sont spécifiquement établis en vue de permettre le parachèvement des procédures internes de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères

**Organisation internationale du Café**  
22 Berners Street  
Londres W1T 3DD  
Tél. : +44 (0) 20 7612 0600  
Télécopie : +44 (0) 20 7612 0630  
Site web : [www.ico.org](http://www.ico.org)  
Courriel : [depositary@ico.org](mailto:depositary@ico.org)